



Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20210118-21-002-AR
Date de réception préfecture : 18/01/2021

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIR-ET-CHER**

ARRETE N° 21-002

**LE PRESIDENT DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

Objet : Composition de la Commission administrative paritaire de catégorie A

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 89.229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics;

Vu le décret n° 95.1018 du 14 septembre 1995 modifié fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques ;

Vu l'arrêté n° 20-084 du Centre Départemental de Gestion portant composition de la Commission administrative paritaire de catégorie A du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher ;

Vu la délibération n°03-2021 du Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion en date 14 janvier 2021, désignant les représentants de collectivités et établissements appelés à siéger au sein des commissions administratives paritaires ;

ARRETE

ARTICLE 1er : La Commission administrative paritaire de catégorie A du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher est composée, pour les représentants des collectivités et établissements publics affiliés au Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher, ainsi qu'il suit :

Groupe hiérarchique supérieur A6 :

Membres Titulaires

MARTELLIERE Éric
Maire-Adjoint de LE CONTROIS-EN-SOLOGNE
Maire Délégué de FOUGERES-SUR-BIEVRE

THORIN Christophe
Maire de MENNETOU-SUR-CHER

Membres Suppléants

CHOPIN Gérard
Maire de THEILLAY

BUCCELLI Laurence
Maire-Adjointe de VILLEBAROU

Groupe hiérarchique de base A5 :

Membres Titulaires

MORETTI Jean-Marc
Maire de VILLERBON

JEANTHEAU Nicole
Maire d'AREINES

GAUTHIER Michèle
Maire-Adjointe de SELLES-SUR-CHER

Membres Suppléants

THEVENET Anne-Marie
Maire de CHEMERY

GOINEAU Annick
Maire de MAREUIL SUR CHER

AVRIL Alexandre
Maire de SALBRIS

ARTICLE 2 : La Commission administrative paritaire de catégorie A du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher ainsi qu'il suit, pour les représentants du personnel, reste composée :

Groupe hiérarchique supérieur A6 :

Membres titulaires

GASSIOT Laurent
CA Territoires Vendômois
SNDGCT

FLAUX Sylvain
CC du Romorantinois et du Monestois
SNDGCT

Membres suppléants

DUMAS Philippe
Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher

PAREAU Pascal
CC Grand Chambord
SNDGCT

Groupe hiérarchique de base A5 :

Membres titulaires

HARDY Philippe
Vineuil
SNDGCT

LAKHFIF Saïd
CC Val de Cher Controis
CFDT

GUERINEAU Christine
Navell
CFDT

Membres suppléants

MORIZOT Raphaëlle
Lamotte-Beuvron
SNDGCT

CLEMENT Sébastien
CC Beauce Val de Loire
CFDT

MONTEIL Véronique
Romorantin-Lanthenay
CFDT

ARTICLE 3 : La Commission Administrative Paritaire, de catégorie A du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher est présidée par le Président du Centre Départemental de Gestion : Monsieur **Éric MARTELLIERE**. En son absence ou en cas d'empêchement, la Présidence sera assurée par un élu dans l'ordre du tableau fixée à l'article 1.

Fait à la Chaussée-Saint-Victor, le 18 janvier 2021

LE PRESIDENT,


Éric MARTELLIERE

